
**Nombre de membres
en exercice:** 11

Séance du 12 octobre 2022

Présents : 10

Le 12 octobre 2022 l'assemblée régulièrement convoquée le , s'est réuni sous la présidence de Nadine VERNHES

Votants: 10

Sont présents: Nadine VERNHES, Pascal SERMET, Edith GAUBERT, André LAURAS, Guilhem CABROL - REVEL, Françoise BESSIERE, Régis BARRIA, Pierre COUDERC, Jérôme REY, Jacques GENIEYS

Représentés: Jean-Luc GAYRARD par Pierre COUDERC

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Edith GAUBERT

Le procès verbal du conseil municipal du 22 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité

**Objet: Recrutement d'agents contractuels ou non contractuels de remplacement -
DE 2022 041**

Madame Le Maire expose à l'assemblée la nécessité de prendre une délibération afin de pouvoir remplacer les agents communaux en cas d'absence.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à recruter des agents contractuels ou non contractuels afin de pouvoir palier au manque de personnel momentanément indisponibles. Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience professionnelle et leur profil.

Objet: Adhésion au syndicat mixte d'adduction d'eau potable du Viaur - DE 2022 042

Madame le Maire expose au conseil la nécessité de prendre une délibération pour adhérer au syndicat mixte d'adduction d'eau potable du Viaur.

En effet, les habitations situées à Maisonneuve et à L'Estoulette sont raccordées au réseau du syndicat mixte du Viaur. Il convient que la commune de Centres soit adhérente au syndicat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à l'adhésion de la commune au Syndicat Mixte d'adduction d'eau potable du Viaur.

Le conseil municipal nomme en délégué titulaire Mr Pascal SERMET et en déléguée suppléante Nadine VERNHES.

Objet: Présentation du projet d'aménagement Coeur de Village Taurines Tayac

Madame le Maire présente au conseil les projets d'aménagement de Tayac et de Taurines conçus par le cabinet Triade. A Tayac, la question est posée des poids lourds pour le retournement ainsi que le bus scolaire. A Taurines, l'emplacement des passages surélevés posent question. Madame le Maire note toutes les remarques et les communiquera à Mr Terral. Suite aux rectifications, deux réunions publiques seront prévues dans les deux villages pour prendre en compte les observations des habitants.

La séance est levée à 22h30